

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 01520
Numéro SIREN : 350 473 682
Nom ou dénomination : A 2 R

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2023 sous le numéro de dépôt 2509

A2R

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Capital social : 30.489,90 euros

Siège social : 17, rue de Romesnil

350 473 682 RCS PONTOISE

**Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation
de la société à responsabilité limitée A2R en société
par actions simplifiée**

Aux associés de la société A2R,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions des articles L. 224-3 et L.223-43 du code de commerce, par décision unanime des associés du 17 janvier 2023, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés, de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social, ainsi que sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris,
Le 28 février 2023

PRM Expert Et Conseil
54, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jérôme RUBIN
PRM EXPERT ET CONSEIL
Commissaire à la transformation.